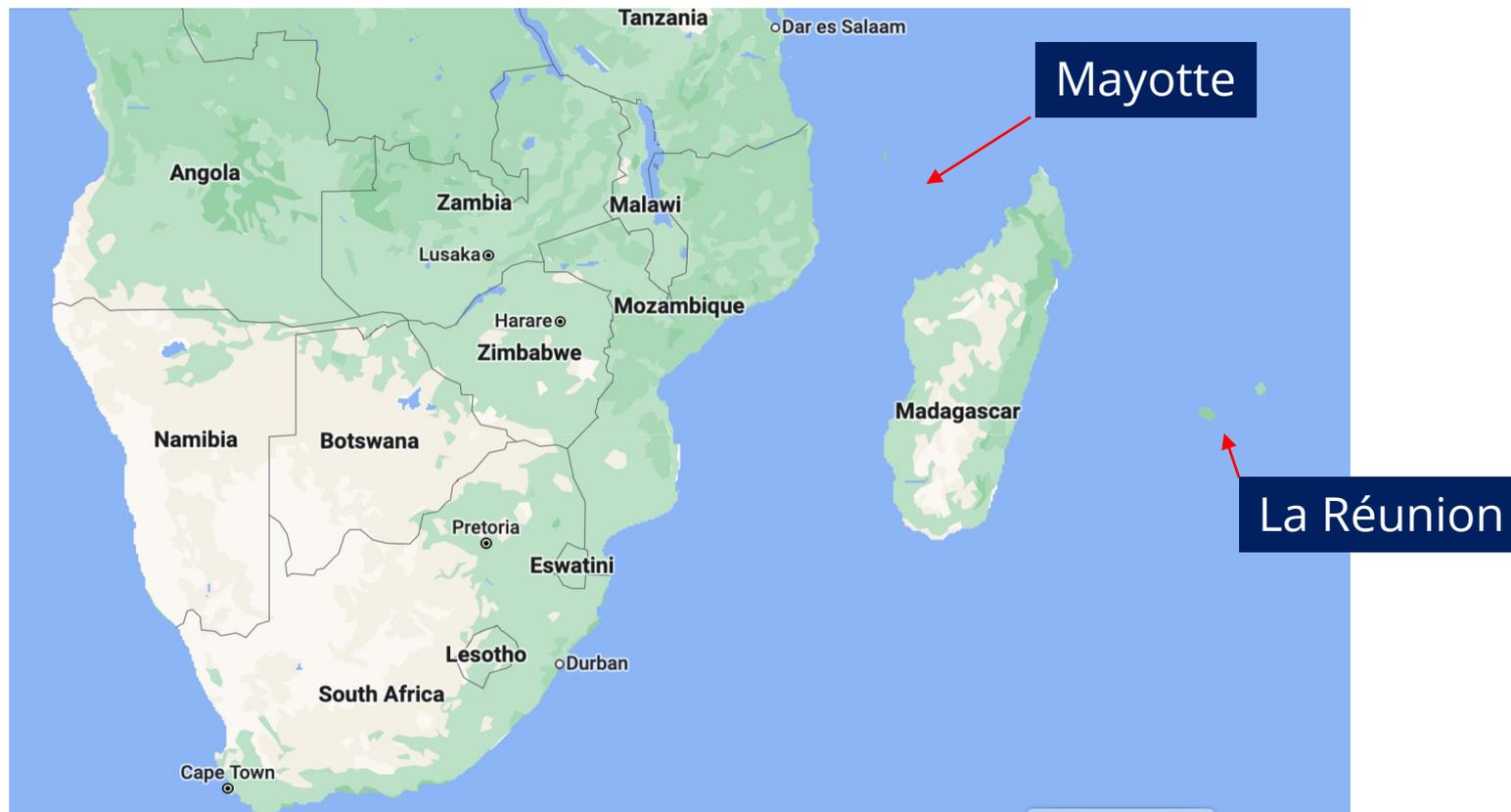


Projet de constitution d'une fédération
médicale inter-hospitalière en ophtalmologie
AP-HP / GHU APHP.Centre - Université Paris
cité - CH de Mayotte

CME 10 janvier 2023

■ L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

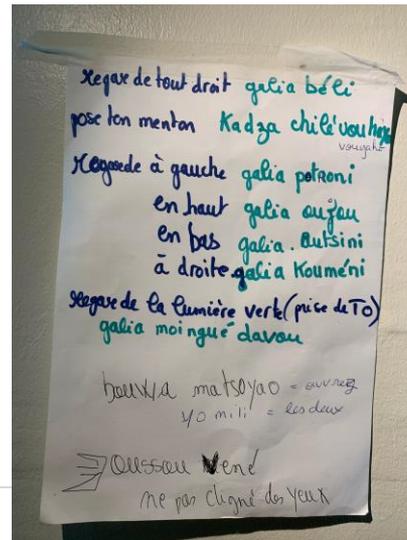
■ Le Centre hospitalier de Mayotte



Contexte et enjeu

- ▶ Mayotte a une population de 300 000 habitants. Selon les critères métropolitains, il devrait y avoir environ 24 ophtalmologistes. Or, pendant de très longues périodes, il n'y en a aucun.
- ▶ L'île de la Réunion, qui héberge la ressource médicale française la plus proche, est à 1400 km. En dehors de considérations logistiques, elle est elle-même en déficit d'offre de soins et ne peut se positionner qu'en deuxième recours occasionnel.
- ▶ Le service d'ophtalmologie du CH de Mayotte est par conséquent confronté à de grandes difficultés.
- ▶ L'AP-HP et le CH de Mayotte ont examiné les conditions d'une coopération permettant d'accroître l'offre médicale en ophtalmologie au sein du service du Centre hospitalier, en s'appuyant sur un exercice partagé entre les deux établissements de praticiens recrutés par l'AP-HP et par le Centre hospitalier de Mayotte, et sur une collaboration entre les équipes médicales et soignantes des deux services.

La consultation d'ophtalmologie à Mamoudzou en images



L'objet de la convention

■ La fédération aura pour objectifs :

- de renforcer l'accès aux soins ophtalmologiques à Mayotte avec une compétence chirurgicale,
- de développer l'activité de télé-expertise et de téléconsultation (notamment au bénéfice du service des urgences du CHM)
- ainsi que de favoriser la formation des médecins ophtalmologues.

La fédération a pour vocation à :

- **Mettre en place des espaces d'échanges médicaux entre l'AP-HP (GHU Paris Centre – Cochin) et le CHM (staffs communs, RMM, formations, ...),**
- **Soutenir la formation médicale en ophtalmologie par la création de postes d'assistants à temps partagés entre l'AP-HP (GHU Paris Centre – Cochin) et le CHM,**
- **Accompagner les parcours de consolidation des compétences des praticiens et soignants du CHM par l'organisation de temps de formation et/ou de stages à l'AP-HP (site Cochin),**
- **Organiser des missions d'ophtalmologie à Mayotte avec le concours des équipes médicales et soignantes de l'hôpital Cochin,**
- **Développer des travaux de recherche sur les pathologies ophtalmologiques à Mayotte ;**
- **Développer l'activité de téléexpertise et de télé consultation afin d'accéder à des deuxièmes avis à distance dans les meilleurs délais.**